

Optimisation des conditions de travail des résidents de garde : Normes nationales pour les salles de repos pour les résidents

Médecins résidents du Canada (MRC) reconnaît l'importance des installations de repos désignées en bonne et due forme pour les médecins résidents qui accomplissent des fonctions de garde. En tant que fournisseurs de soins de première ligne, les résidents travaillent de longues heures de garde à l'hôpital. L'importance d'un lieu sécuritaire, propre et confortable lorsque surviennent des occasions de repos et de travail silencieux ne peut pas être sous-estimée. Des aménagements de base comme une porte qui peut être verrouillée, un lit, un service de lingerie et l'accès à un ordinateur devraient être des commodités normalisées dans une salle de repos afin d'optimiser la performance des résidents au travail.

Bien que plusieurs associations provinciales aient négocié des ententes contractuelles concernant les salles de repos avec les autorités de santé régionales, les dispositions varient selon les provinces et l'état actuel des salles de repos varie fortement selon les hôpitaux et même selon les services surspécialisés. Certes, toute obligation contractuelle négociée entre l'association provinciale et l'employeur doit être respectée en tant que norme minimale dans cette province. Cette perspective nationale vise à identifier explicitement pour les intervenants (incluant les associations provinciales, les résidents, les bureaux des études médicales postdoctorales, les départements, les hôpitaux, etc.) les commodités fondamentales d'une salle de repos pour les résidents qui sont essentielles à l'optimisation des conditions de travail pour les résidents de garde pour atténuer les risques d'épuisement et les erreurs médicales inhérentes.

Le *Harvard Work Hours Health and Safety Group* a identifié en 2017 que les résidents de garde enregistrent deux fois plus de manque d'attention que les résidents qui ne sont pas de garde, commettant 36 pour cent plus d'erreurs médicales graves et 300 pour cent plus d'erreurs liées à l'épuisement menant à la mort du patient. En 2018, le sondage national de MRC auprès des résidents a démontré que les résidents trouvaient que l'épuisement était directement lié aux erreurs médicales. La sécurité physique des résidents est également en danger puisqu'ils sont plus susceptibles de subir une blessure par piqûre ou un accident automobile en retournant à la maison. Les salles de repos jouent un rôle intégral dans l'atténuation des risques liés à l'épuisement pendant les quarts de travail de garde et après avant que les résidents quittent l'hôpital dans leur véhicule personnel.

À cette fin, MRC a entrepris une étude du milieu des exigences des associations provinciales concernant les salles de repos à travers le pays. Nous avons également examiné d'autres professions où les employés sont tenus de travailler et de dormir à l'interne, incluant l'industrie du camionnage sur longue distance et l'industrie du pétrole et du gaz.

NOUS CROYONS QUE LES SALLES DE REPOS POUR LES RÉSIDENTS DEVRAIENT RESPECTER LES NORMES FONDAMENTALES SUIVANTES.

OBJECTIF COMMUN

Une salle de repos devrait être pour les résidents qui travaillent de garde de nuit et fournissent des soins aux patients.
e de couchage

SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Une salle de repos devrait être une salle fermée et privée qui est :

- Située dans un endroit sécurisé et accessible de l'hôpital, à l'écart des chambres des patients ;
- Connectée avec un accès intérieur à partir de l'aire de soins des patients de l'hôpital et non dans un immeuble séparé nécessitant un déplacement à l'extérieur ;
- Verrouillable de l'intérieur ou avec une clé et des coffrets de sécurité verrouillables pour les objets de valeur ;
- Équipée d'un éclairage au plafond ; et
- Équipée d'un détecteur de fumée

CONFORT ET REPOS

Une salle de repos est un endroit privé où on peut se reposer et dormir qui devrait fournir les commodités minimales suivantes :

- Un lit qui est nettoyé et désinfecté régulièrement par le service d'entretien ménagé ;
- Un matelas d'une épaisseur d'au moins 10 cm avec des draps, des oreillers, des taies d'oreillers, des couvertures et des couvre-lits adéquats pour un sommeil reposant ;
- Des rideaux d'occultation, s'il y a une fenêtre ;
- Un système de chauffage et de ventilation afin de maintenir une température ambiante dans la salle ; et
- Des cintres à vêtements et/ou des crochets.

SALLES DE BAIN

Une salle de repos devrait contenir une salle de bain qui devrait être adjacente à l'aire de repos, qui est utilisée uniquement par les résidents qui occupent la salle de repos et non les patients et le public. La salle de bain devrait :

- Être nettoyée régulièrement ;
- Fournir de l'eau courante chaude dans la douche et le lavabo ;
- Inclure un miroir et un sèche-cheveux ; et
- Prévoir des nécessaires de toilette de base, comme du savon à main, du désinfectant pour les mains, du shampooing et du savon pour le corps qui sont réapprovisionnés régulièrement.

PRODUCTIVITÉ ET FACILITATION DU TRAVAIL

Une salle de repos devrait fournir l'équipement suivant afin d'assurer que les résidents peuvent communiquer avec leurs collègues et répondre en conséquence pour fournir les soins aux patients :

- Un téléphone de ligne terrestre ;
- Un bureau et une chaise ;
- Un ordinateur de bureau ou une connexion à l'Internet sans fil avec accès aux dossiers médicaux électroniques
- Une lampe de bureau, un éclairage au plafond de faible et de forte luminosité ; et
- Une prise de courant.

HYGIÈNE ET PROPRETÉ

Une salle de repos devrait être nettoyée quotidiennement afin d'assurer que :

- La lingerie est propre ;
- Des serviettes propres soient disponibles ;
- Les planchers soient nettoyés pour enlever toute tâche, tout déversement ou tout résidu ;
- Les systèmes de chauffage, de ventilation et d'égouts fonctionnent correctement ; et
- La salle de bain est nettoyée et réapprovisionnée.